

Comité Syndical • Séance du 04/02/2016

Compte rendu de réunion

14h00 : le quorum étant atteint, Hermeline MALHERBE ouvre la séance. Elle remercie les délégués présents pour leur participation et met au vote l'ordre du jour suivant :

I. Actualités

- a. Décisions prises par la Présidente en vertu de ses pouvoirs donnés par délégation
- b. Autres actualités

II. Budget

- Débat d'Orientation Budgétaire 2016 : *Délibération n°1*

III. Administration du Syndicat Mixte

- a. Mise à jour des statuts du Syndicat Mixte : *Délibération n°2*
- b. Constitution de la Commission d'Appel d'Offre : *Délibération n°3*
- c. Convention avec le Domaine Public Maritime : *Délibération n°4*
- d. Nomination d'un représentant du Syndicat Mixte au Comité Technique Natura 2000 de l'étang de Salses – Leucate : *Délibération n°5*

IV. Dossiers Techniques

- Informations sur les études en cours
- Action de sensibilisation vers le public scolaire : année 2016-2017 : *Délibération n°6*

H. MALHERBE indique que l'élection à la seconde Vice-présidence du Syndicat Mixte initialement prévu n'a pas lieu d'être puisque le collège 2 du Comité Syndical (collège de Perpignan Méditerranée) n'a pas été modifié suite au passage en Communauté Urbaine de la collectivité.

M. CLIQUE confirme ce point qui est donc retiré de l'ordre du jour.

L'ordre du jour ainsi modifié est validé à l'unanimité.

1 Informations

Décisions prises par le Bureau du Syndicat Mixte le 17/11/2015

H. MALHERBE présente au Comité Syndical les décisions prises par le Bureau du Syndicat, lors de sa réunion du 17/11/2015 en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués :

- **Délibération n°1** : demande de subvention à l'Agence et la Région pour l'année 2016. Cela concerne essentiellement le financement des trois postes techniques du Syndicat Mixte : Directeur, Chargé de Mission SAGE et Technicien à hauteur de 50%.
- **Délibération n°2** : encadrement d'un stagiaire universitaire pour une durée de 4 à 6 mois en 2016 (bac+4 ou bac+5)
- **Délibération n°3** : convention avec la mairie d'Ille sur Têt pour la réalisation de deux gués sur le Boulès si cela s'avère nécessaire pour l'essai de recharge artificielle des nappes. Il s'avère que la réalisation de ces gués n'est finalement pas nécessaire.
- **Délibération n°4** : réalisation d'un essai de pompage dans un forage Pliocène à Ille-sur-Têt pour déterminer l'origine de l'eau. Pour des raisons techniques cet essai n'a pas pu être réalisé en 2015 et le sera en 2016.
- **Délibération n°5** : convention avec les communes pour le rebouchage de forages abandonnés. Les travaux ont été réalisés en décembre 2015 et une partie doit s'achever au premier trimestre 2016.
- **Délibération n°6** : implication du Syndicat Mixte dans le projet de recherche Dem'eaux Roussillon. Il s'agit d'un projet de recherche financé par l'Etat, la Région, le Conseil Départemental et Perpignan Méditerranée pour mieux comprendre le fonctionnement des nappes et valoriser le savoir-faire des acteurs publics et privés de la Région.

H. MALHERBE présente ensuite les décisions qu'elle a prise en tant que Présidente du Syndicat Mixte en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par le Comité Syndical :

- **Marché « Education aux nappes dans les écoles primaires de la plaine du Roussillon »** (délibération n°8 du 13/02/2015). Le marché a été attribué aux associations Les Petits Débrouillards et Label Bleu pour un montant de 16 950 € H.T. Des demandes d'aides ont été faites auprès de l'Agence de l'Eau (50%).

Cette action a débuté en décembre et doit s'achever en mai. 10 classes en bénéficient cette année.

- **Marché « Travaux de rebouchages et réhabilitation de forages »** (délibération n°9 du 10/07/2015) : le marché a été attribué à l'entreprise AQUA FORAGE pour un montant de 38 478,01 € H.T. Des demandes d'aides ont été faites auprès de l'Agence de l'Eau (80%).

Les travaux ont débuté en novembre et doivent s'achever au premier trimestre 2016. 20 forages seront au total rebouchés.

- **Marché « Etude hydrogéologique d'essai de recharge artificielle de nappe dans la vallée de la Têt »** (délibération n°8 du 10/07/2015) : le marché a été attribué à l'entreprise Engéo pour un montant de 11 124,20€ H.T. Des demandes d'aides ont été faites auprès de l'Agence de l'Eau et de la Région (80%).

Etat des nappes au 1^{er} février 2016

H. TACHRIFT présente l'état des nappes au 1^{er} février 2016. En l'absence de pluies significatives depuis septembre 2015, le niveau des nappes est particulièrement bas pour la saison. La situation est particulièrement préoccupante sur la bordure côtière nord, entre Sainte Marie et Leucate.

A l'issue de cette présentation H. MALHERBE indique qu'il est nécessaire de travailler dès maintenant avec les collectivités concernées pour trouver les moyens d'anticiper d'ici l'été. Il s'avère nécessaire pour cela de mobiliser les élus des communes littorales.

Autres informations

H. TACHRIFT présente au Comité Syndical les éléments suivants :

- **Recrutement du nouveau Chargé de Mission SAGE : Georges PARMENTIER** a été recruté le 02/11/2015. Ce recrutement fait suite au départ en congé maternité de Séverine HUMBERT en septembre 2015.
- **Budget 2015 : Un virement de crédit sur dépenses imprévues a été réalisé en décembre 2015.** Suite au départ en congé maternité de S. HUMBERT et de son remplacement au 02/11/2015, les charges de personnel ont dépassé le montant initialement budgétisé : un virement de crédit de 5 000 € a été réalisé depuis le chapitre 022 (dépenses imprévues) vers le chapitre 012 (charges de personnel).
- **CLE :** Un nouvel arrêté de composition de CLE est paru en octobre (la composition de la CLE doit être renouvelée tous les 6 ans et fait l'objet d'un arrêté préfectoral). La prochaine CLE se tiendra le 19/02/2016.
- **Réutilisation de l'eau traitée:** L'Agence de l'Eau lance un appel à projet relatif à la réutilisation des eaux usées. Il s'adresse aux collectivités et industriels. Le niveau d'aide peut atteindre 80%

2 Budget : Débat d'Orientation Budgétaire

Après une brève introduction H. MALHERBE donne la parole à N. GARCIA, 1^{er} Vice-président pour qu'il présente les principaux éléments permettant le Débat d'Orientation Budgétaire.

Nicolas GARCIA fait un rapide point sur la situation financière du Syndicat et présente les grandes priorités pour l'année 2016 (écriture du document SAGE, finalisation des actions importantes engagées en 2015 : sécurisation de l'approvisionnement en eau à l'horizon 2030, recherche d'eau dans le quaternaire...). Il donne ensuite la parole à l'assemblée pour que le débat se tienne.

Concernant la sécurisation de l'alimentation en eau potable dans le futur, M. ERRE s'interroge sur la nécessité de mettre en place une usine de dessalement de l'eau de mer.

N. GARCIA indique que d'autres solutions moins coûteuses et impactant moins l'environnement sont d'ores et déjà identifiées (karst des Corbières, retenue de Villeneuve de la Raho etc.).

F. CLIQUE souligne qu'un tiers des besoins futurs à l'horizon 2030 peut être trouvé dans les économies d'eau.

A PUIG insiste sur la nécessité de favoriser la recharge des nappes pour assurer les besoins futurs

Concernant les besoins futurs, C. SUNYACH pose la question de l'aménagement futur du territoire à définir notamment en fonction des ressources en eau disponible.

H. MALHERBE indique que le département connaît une forte croissance démographique et que les besoins en eau vont augmenter. Elle estime que dès la conception d'un nouveau projet, il est nécessaire d'étudier les économies d'eau possible.

J. IRLLES souhaite favoriser la réutilisation d'eau usée comme cela se fait en Espagne. Elle ajoute qu'un décret de 2014 a assoupli les possibilités de réutilisation d'eau usées.

D. OLIVE insiste sur les projets de recharge de nappes car les premiers essais mettent en évidence des capacités de recharge très importantes.

F. CLIQUE souhaite également insister sur l'aspect qualitatif de l'eau. En cela il salue l'action que mène le Syndicat Mixte pour le rebouchage et la réhabilitation de forages et suggère d'augmenter le budget du Syndicat Mixte sur ce poste.

N. GARCIA confirme l'intérêt de cette action ; Il souligne cependant que le Syndicat Mixte répond aux demandes de toutes les collectivités et des privés (dans le cadre de la DIG). Si les demandes sont en augmentation significatives en 2016, il faudra alors envisager de réaliser une « décision modificative » du budget.

A l'issue de ces discussions H. MALHERBE propose d'acter la tenue du débat d'orientation budgétaire.

La délibération n°1 relative à la tenue du débat d'orientation budgétaire est votée à l'unanimité.

2 Administration du Syndicat Mixte

Mise à jour des statuts du Syndicat Mixte

La Présidente du Syndicat Mixte expose : la Communauté de Communes des Albères et de la Côte Vermeille et la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée adhèrent désormais au Syndicat Mixte des nappes en lieu et place respectivement du SMPEPTA et de la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée. Il convient de modifier en conséquence les statuts du Syndicat Mixte sachant que les clés de répartitions des délégués et cotisations restent inchangées.

En l'absence de remarque H. MALHERBE propose de passer au vote :

La délibération n°2 relative à la mise à jour des statuts du Syndicat Mixte est votée à l'unanimité.

Election de la Commission d'Appel d'Offre

H. MALHERBE indique que suite à l'élection à la Présidence du Syndicat Mixte du 10/07/2015, la Commission d'Appel d'Offre doit être renouvelée. Elle doit être composée de la Présidente et de 5 membres titulaires et suppléants.

H. MALHERBE propose que cette commission d'appel d'offre soit composée par les membres du bureau (Présidente et Vice-présidents). Elle propose également la candidature de Martine ROLLAND.

Elle demande s'il y a d'autres candidats. En l'absence d'autres candidats, H MALHERBE propose de passer au vote.

A l'issue du vote la Commission d'Appel d'Offre est composée de

H. MALHERBE
N. GARCIA
F. CLIQUE
A. PUIG
P. CASADEVALL
M. ROLLAND

La délibération n°3 relative à la composition de la Commission d'Appel d'Offre est votée à l'unanimité.

H. MALHERBE doit quitter la réunion, elle s'en excuse. Nicolas GARCIA, 1^{er} Vice-président préside la suite du Comité Syndical.

Convention avec le Domaine Public Maritime

N. GARCIA expose le contexte : le Syndicat Mixte est gestionnaire de trois forages situés sur le Domaine Public Maritime :

Deux sont sur la commune de Le Barcarès et un sur la commune de Canet. Il convient donc de passer une convention avec les services de l'Etat pour justifier l'occupation du Domaine Public Maritime.

Concernant les forages du Barcarès, une convention pour 30 ans a été signée en 1998 entre Etat et Conseil Général. Il convient que le Syndicat Mixte soit attributaire de cette convention. Concernant le forage de Canet, aucun acte administratif n'existe. Le Syndicat Mixte doit donc réaliser une demande de domaine occupation temporaire à titre gratuit.

En l'absence de remarque, Nicolas GARCIA propose de passer au vote

La délibération n°4 permettant de passer une convention avec l'Etat pour l'occupation temporaire du domaine maritime est votée à l'unanimité.

Représentant du Syndicat Mixte au Comité Technique Natura 2000 de l'étang de Salses-Leucate

N. GARCIA expose le contexte : l'ancien représentant du Syndicat Mixte au Comité Technique Natura 2000 n'est plus membre du Syndicat Mixte. N. GARCIA propose que Mme Josèphe RODENAS représente le Syndicat Mixte dans cette instance. Il demande s'il y a d'autres candidatures. En l'absence d'autres candidatures, il propose de passer au vote.

La délibération n°5 nommant Mme RODENAS représentante du Syndicat Mixte au Comité Technique Natura 2000 de l'étang de Salses-Leucate est prise à l'unanimité.

4 Dossiers techniques

Point sur l'avancée des dossiers techniques

H.TACHRIFT fait le point sur les études techniques menées actuellement par le Syndicat Mixte :

- La réalisation du schéma de sécurisation de l'alimentation en eau potable de la plaine du Roussillon à l'horizon 2030. L'étude a débuté au printemps 2015. L'étape 1 (identification des besoins à l'échelle communale) est en cours de finalisation et les étapes 2 et 3 (recherche de ressources alternatives) devraient être réalisées au cours du premier semestre 2016.

- La recherche d'eau potable dans les alluvions quaternaires à Ste Marie, Canet et Elne. Les études géophysiques ont été réalisées et un suivi qualité est en cours (durée prévue : 6 mois). Si les résultats sont concluants, des forages d'essais devraient être réalisés en 2016.
- La recharge artificielle des nappes quaternaires avec le Boulès : toutes les études préparatoires ont été réalisées (recensement et nivellement de puits, réalisation d'une courbe de tarage pour calculer les volumes injectés dans le Boulès etc.). L'essai pourra débuter dès que les autorisations administratives seront données.
- L'étude des liens entre le karst de Corbère les Cabanes et les nappes Plio-quaternaires. Deux piézomètres ont été réalisés et nivelés (un réalisé par le Syndicat Mixte, l'autre par le Conseil Départemental). Un suivi piézométrique ainsi qu'une série d'analyse (notamment des analyses isotopiques pour connaître l'origine de l'eau) vont être entrepris cette année.

Action de sensibilisation vers les scolaires

N. GARCIA rappelle le contexte : depuis 2012 le Syndicat Mixte mène avec l'Inspection d'Académie une action d'éducation et de sensibilisation dans les écoles primaires de la plaine du Roussillon. Cette action a des retours très positifs.

Il est proposé aujourd'hui de reconduire le même programme pour l'année scolaire 2016-17 pour 10 classes d'écoles primaires.

Le coût de cette action est estimé à 15 000 € T.T.C. aidé à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau.

16h00 : l'ordre du jour étant épuisé, N. GARCIA clôt la séance.

**La Présidente du Syndicat Mixte
pour la protection et la gestion des nappes souterraines
de la plaine du Roussillon**


Hermeline MALHERBE